

### 1 - À qui le Cycle des Hautes études européennes s'adresse-t-il ?

À une promotion d'une quarantaine d'auditeurs européens ou des pays tiers, d'horizons diversifiés, à fort potentiel, exerçant des responsabilités confirmées dans leur domaine et bénéficiant d'au moins 8 années d'expériences professionnelles.

Une parfaite maîtrise du français et une compréhension au moins passive de l'anglais sont requises. Aucun pré-requis n'est exigé en matière de connaissances ou d'expérience professionnelle dans le domaine européen.

### 2 - Comment se déroule le CHEE ?

Le CHEE comprend dix modules, de janvier à novembre (voir au dos) :

- un séminaire d'intégration en janvier ;
- des modules prévus à Paris, Strasbourg, Bruxelles et dans différentes capitales.

Le cycle comporte un socle de base, auquel s'ajoute un approfondissement des thématiques d'actualité.

En 2014, le cycle est parrainé par M. Jean-Claude JUNCKER, Premier ministre luxembourgeois et ancien président de l'Eurogroupe, qui participera à certains de ces modules.

### 3 - Quel est le contenu pédagogique du CHEE ?

Le CHEE privilégie un contenu et des méthodes pédagogiques centrées sur l'expérience concrète. Il permet aux auditeurs de rencontrer des praticiens de haut niveau des affaires européennes. Il accorde une importance centrale aux études de cas et aux simulations de négociations européennes. Il prévoit aussi des séquences d'échanges entre les auditeurs.

### 4 - Comment se porter candidat au CHEE ?

Le dossier de candidature doit être téléchargé sur le site de l'ENA ([www.ena.fr](http://www.ena.fr)). Il doit être adressé par voie postale à l'Ena (voir adresse au verso) avant le **9 septembre 2013**.

### 5 - Comment est assurée la sélection des candidats ?

La campagne de recrutement s'ouvre au mois d'avril précédant chaque session.

Les dossiers de candidature sont dans un premier temps soumis à une pré-sélection au sein de l'École nationale d'administration.

Les candidats pré-sélectionnés sont auditionnés par le comité de sélection en octobre.

L'audition porte essentiellement sur les motivations du candidat et l'intérêt de cette formation pour sa carrière.

### 6 - Que couvrent les frais d'inscription ?

Les frais d'inscription couvrent l'ensemble des frais pédagogiques, de déplacements, d'hébergement et une partie des frais de restauration pendant la durée des modules.

L'organisme payeur détermine la catégorie d'appartenance lors du dépôt de la candidature, en fonction du profil du candidat présenté. Le CHEE bénéficie de financements publics, qui permettent de proposer des tarifs spécifiques par catégories d'auditeurs.

Les frais d'inscription sont perçus par l'Ena et fixés pour 2014 selon la grille suivante :

<b>Tarifs du CHEE en 2014</b>		
<b>Tarif n°1</b>	Syndicats de salariés - Journalistes de la presse écrite <sup>1</sup> - Représentants des cultes	5 000 euros
<b>Tarif n°2</b>	Fonction publique d'État - Fonction publique hospitalière - Journalistes de télévision et de radio <sup>2</sup>	9 500 euros
<b>Tarif n°3</b>	Fonction publique territoriale - Administration européenne - Élus - Entreprises et organisations des secteurs publics et privés	13 500 euros

### 7 - Quand les candidats reçoivent-ils une réponse ?

Chaque candidat(e) sera informé(e) de la suite réservée à son dossier par courriel ou par téléphone avant la fin du mois de novembre.

<sup>1</sup> Inclut les journalistes multimédia collaborant à un site indépendant ou à un site dépendant de la presse écrite

<sup>2</sup> Inclut les journalistes multimédia rattachés à un site relevant d'un organe de presse audiovisuel

*Calendrier prévisionnel du CHEE 2014 (de janvier à novembre 2014) bientôt disponible sur le site de l'Ena : [www.ena.fr](http://www.ena.fr)*

**Le dossier de candidature est à adresser avant le 9 septembre 2013 à :**

**École Nationale d'Administration**  
**Cycle des Hautes Études Européennes**  
1, rue Sainte Marguerite  
F – 67080 STRASBOURG Cedex

**Pour toute information complémentaire :**

Natacha Ficarelli

[natacha.ficarelli@ena.fr](mailto:natacha.ficarelli@ena.fr)

Tél. : + 33 (0) 3 88 21 45 58

Fax : + 33 (0) 88 21 45 41

**Site Internet :**

[www.ena.fr](http://www.ena.fr)